



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent de la condition féminine

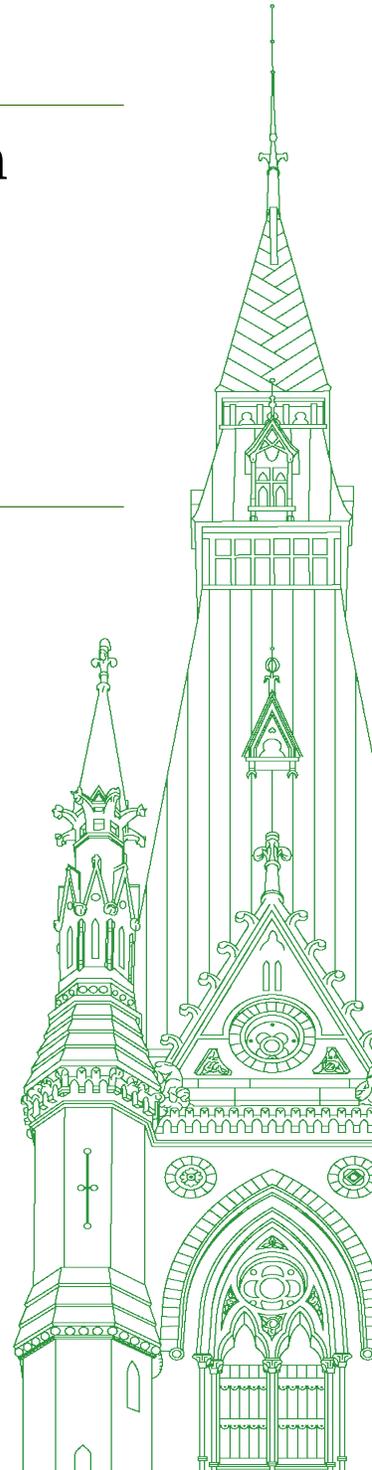
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 020

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le jeudi 11 mars 2021

Présidente : Mme Marilyn Gladu



Comité permanent de la condition féminine

Le jeudi 11 mars 2021

• (1100)

[Traduction]

La présidente (Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC)): La séance est ouverte. Soyez les bienvenus à cette 20^e réunion du Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes.

Nous sommes ici aujourd'hui pour examiner le Budget supplémentaire des dépenses 2020-2021 et le Budget principal des dépenses 2021-2022. Le greffier a distribué le Budget supplémentaire au Comité le 18 février et le Budget principal, le 26 février.

Nous souhaitons la bienvenue à l'honorable Maryam Monsef, ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural, ainsi qu'à Guylaine Roy, Nancy Gardiner et Lisa Smylie, hautes fonctionnaires du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres du Canada.

Nous sommes heureux de vous avoir avec nous. Madame la ministre, vous avez cinq minutes pour prononcer votre déclaration liminaire, puis nous passerons aux questions.

Veuillez commencer.

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres): Merci beaucoup, madame la présidente.

Chers collègues, bonjour. *Hello.Aaaniin.As-salaam alaikum.* J'espère que vous êtes en sécurité et en bonne santé, et je souhaite la même chose à vos proches.

J'apprécie l'occasion qui m'est donnée d'être avec vous aujourd'hui pour vous remercier de votre important travail, pour vous parler des progrès réalisés — et pour la préservation desquelles nous devons travailler tous ensemble —, de ce que l'avenir nous réserve et, bien entendu, du Budget supplémentaire des dépenses. Je parlerai aussi de la façon dont nous pouvons travailler en collaboration pour faire en sorte que toutes les femmes puissent bénéficier de la prospérité de ce pays et que les personnes les plus durement touchées par la COVID-19 puissent reprendre pied.

Permettez-moi d'abord de reconnaître qu'il y a un an, jour pour jour, lorsque la pandémie s'est déclarée, nos vies ont changé à jamais. Dans leurs professions de prédilection, c'est-à-dire en première ligne de la lutte contre la COVID-19, les femmes ont fini par assumer la majorité des responsabilités quant à la prestation de soins à leurs proches. Les taux de violence sexiste à l'endroit de femmes ont augmenté. Avec les enfants qui se sont retrouvés à la maison et les aînés dont elles ont dû s'occuper, un grand nombre de femmes ont connu une augmentation de leurs responsabilités au chapitre des soins non rémunérés. Les femmes ont perdu leur emploi plus rapidement que les hommes, et ces emplois reviennent moins vite que ceux des hommes. Or, sans l'apport des femmes

dans nos économies et nos collectivités, le Canada ne pourra pas réaliser son plein potentiel.

J'aimerais remercier les employés de la fonction publique du gouvernement du Canada de tous les moyens qu'ils ont mis en œuvre pour s'adapter, y compris nos interprètes qui veillent à ce que nous soyons entendus dans les deux langues officielles. Je remercie également leurs familles de les laisser se partager entre nous et vous pendant qu'ils prennent soin de tous les autres Canadiens en cette période très difficile.

Les membres de ma propre équipe, Guylaine Roy, sous-ministre, Nancy Gardiner, sous-ministre adjointe, et l'extraordinaire Lisa Smylie, qui porte de nombreux chapeaux, ont joué un rôle déterminant pour nous faire avancer dans des domaines clés. Je pense entre autres à ce qu'elles ont fait pour veiller à ce que, dès le début de la pandémie, plus de 1 500 organismes reçoivent des fonds directement dans leurs comptes bancaires, ce qui leur a permis de rester ouverts, de rester en sécurité et d'offrir un lieu de refuge aux femmes, aux personnes non binaires et aux enfants en ces temps difficiles.

Mon équipe a également veillé à ce que, malgré la COVID-19, nous puissions réunir les ministres provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine et conclure un accord historique pour la mise en place du premier plan d'action national du Canada visant à mettre fin à la violence fondée sur le sexe. Il y a quelques jours, la même équipe a organisé un sommet virtuel de deux jours au cours duquel des milliers de féministes de partout au pays ont pu faire entendre leurs voix — les experts et leurs expériences vécues — afin d'influencer les décisions que prendra le gouvernement fédéral. C'est cette même équipe qui va déployer les 125,5 millions de dollars prévus aux termes du Budget principal des dépenses 2021-2022 pour appuyer, par le biais de subventions et de contributions, le renforcement des capacités des organismes de femmes et des organismes LGBTQ2, ainsi que pour soutenir la stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes et veiller à ce que les survivantes aient ce dont elles ont besoin.

Nous avons fait des progrès. Il n'y a pas si longtemps, nous étions à la Chambre des communes pour souligner le 50^e anniversaire du dépôt du rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme. Toutes nos décisions tiennent désormais compte de la dimension intersectionnelle sexospécifique, y compris celles qui concernent le prochain budget et notre réponse à la COVID-19. Il y a 100 femmes à la Chambre des communes. La parité des genres est chose acquise au Sénat. Il y a plus de femmes à la table qu'il n'y en a jamais eu. Nos voix sont importantes. Nos voix comptent. Nous recueillons des données ventilées par sexe. Des dizaines de milliers de femmes ont reçu une aide dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement et ont maintenant un domicile sécuritaire et abordable. Grâce à l'allocation canadienne pour enfants, nous avons fait reculer le taux de pauvreté infantile de quelque 40 %, et les familles ont reçu de l'aide supplémentaire directement dans leur compte bancaire au cours de cette année très difficile marquée par la pandémie.

Nous avons également une stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, la première du genre, qui vise à augmenter le nombre d'entrepreneuses et le soutien qui leur est accordé. Nous avons besoin d'elles dans nos [Difficultés techniques] qui emploient d'autres personnes et contribuent à la vitalité de leurs collectivités et de notre pays.

• (1105)

Le Fonds pour la large bande universelle va certes permettre de connecter chaque foyer à Internet haute vitesse, mais il va aussi remédier aux absences de signal de téléphonie cellulaire qui créent trop d'autoroutes des larmes dans trop de coins de ce grand pays et qui mettent trop de nos filles en danger, comme nous l'ont signalé les témoignages sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et le rapport subséquent.

La présidente: Madame la ministre, je suis désolée, mais c'est tout le temps que vous aviez. Le reste nous sera révélé par l'intermédiaire des questions.

L'hon. Maryam Monsef: Je pensais avoir une minute de plus, mais ça va.

La présidente: Non, ce n'était pas le cas.

La première intervenante est Mme Sahota, pour six minutes.

Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC): Merci, madame la présidente.

Madame la ministre, merci de votre présence.

Je suis d'accord avec la ministre sur l'importance de cette journée, et je veux remercier toutes les femmes de ce pays d'avoir fait ce qu'elles ont fait au cours de la dernière année. Je les remercie d'être restées debout auprès des leurs, et d'avoir pris soin de leurs familles et de leurs voisins.

Madame la présidente, avant de poser ma question à la ministre, j'aimerais porter à l'attention des membres du Comité la motion suivante que j'ai l'intention de présenter lorsque nous serons rendus aux travaux du Comité:

Que, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude sur les cas d'inconduite sexuelle au sein des Forces armées canadiennes, et se penche notamment sur l'Opération HONOUR; que les témoignages et les documents recueillis par le Comité durant la première session de la 42^e législature pour le rapport intitulé « Les forces porteuses de changement : Pour une culture égalitaire envers les femmes dans les forces armées canadiennes » soient examinés par le Comité pendant la session en cours; que les témoins suivants soient invités à comparaître devant le Comité : le chef d'état major de la Défense; le ministre de la Défense; l'ombudsman des Forces armées ca-

nadiennes; la lieutenant-générale Frances Allen, vice chef d'état major de la Défense; le commandant du Service national des enquêtes des Forces canadiennes; le regroupement It's Just 700; Dawn McIlmoyle-Knott; la caporale chef à la retraite Stéphanie Raymond et la juge à la retraite de la Cour suprême Marie Deschamps.

Madame la ministre, avez-vous pris connaissance de la lettre de mandat que vous a remise le premier ministre et qui est datée du 13 décembre 2019?

L'hon. Maryam Monsef: Oui, j'en ai pris connaissance.

Mme Jag Sahota: D'accord.

Madame la ministre, le paragraphe 11 de cette lettre dit ceci, et je cite:

Nous nous sommes engagés à prendre des décisions fondées sur des données probantes qui tiennent compte des répercussions des politiques sur tous les Canadiens et qui respectent pleinement la *Charte canadienne des droits et libertés*. Les décisions que vous prendrez devront s'appuyer sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+).

Puis, à la 2^e puce du paragraphe 15, on peut lire:

Veiller à ce qu'une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) rigoureuse soit effectuée pour toutes les propositions au Cabinet de chaque ministère.

Récemment, nous avons appris que deux personnes ont été agressées. L'une d'elles était en isolement dans un hôtel du gouvernement, et l'autre a été agressée sexuellement par un agent de contrôle de quarantaine alors qu'elle se trouvait chez elle.

Madame la ministre, étant donné que le premier ministre vous a demandé de veiller à ce que toutes les politiques soient soumises à une ACS+, avez-vous souligné à quelque moment que ce soit comment ces politiques pouvaient assurer la protection des femmes, et si oui, comment le premier ministre et le Cabinet ont-ils réagi?

• (1110)

L'hon. Maryam Monsef: Merci de cette question très importante, madame Sahota.

En tant que sœur, tante, femme, et bien sûr en tant que ministre responsable du bien-être des femmes, lorsque ces rapports d'agression sexuelle ont été publiés, j'ai été aussi indignée et déçue que vous tous. Je peux vous assurer que nous examinons la question et que l'enquête est en cours. Nous irons au fond des choses...

Mme Jag Sahota: Madame la ministre, ce n'est pas ma question. Ma question est la suivante: avez-vous souligné à quelque moment que ce soit comment ces politiques pouvaient assurer...

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Madame la présidente, j'invoque le Règlement. Nous ne pouvons pas entendre la réponse de la ministre. Tout le monde a du mal à entendre la ministre.

La présidente: Est-ce une question de volume?

Mme Sonia Sidhu: Oui, ce l'est.

La présidente: Selon le greffier, il semble que c'est un ajustement qui peut se faire dans la pièce.

C'est très bien. Je suis désolée de vous interrompre.

L'hon. Maryam Monsef: Est-ce mieux, madame la présidente, et madame Sidhu?

Mme Sonia Sidhu: Oui, c'est mieux.

La présidente: Oui, maintenant ça va.

L'hon. Maryam Monsef: Certains d'entre vous secouent la tête et d'autres disent oui.

La présidente: C'est mieux maintenant, allez-y.

Je vais ajouter du temps en conséquence.

L'hon. Maryam Monsef: Nous appliquons une lentille intersectionnelle sexospécifique à toutes nos décisions afin de mieux comprendre l'incidence qu'elles peuvent avoir et d'en atténuer les effets. Notre approche intersectionnelle sexospécifique telle qu'elle a été appliquée à l'ensemble de notre réponse à la COVID a été reconnue de par le monde comme étant la meilleure. Nous travaillons chaque jour à l'amélioration de ce processus, et si le Comité a des idées sur ce que nous pourrions faire pour affiner l'analyse comparative entre les sexes plus, madame la présidente, je suis tout ouïe.

Mme Jag Sahota: Madame la ministre, le 7 juillet dernier, la ministre Qualtrough a comparu devant le Comité — je crois que vous y étiez aussi — et elle a dit que vous n'aviez pas appliqué l'analyse comparative entre les sexes plus à tous les programmes et toutes les politiques.

Commencez-vous maintenant à l'appliquer?

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, nous avons appliqué l'analyse comparative entre les sexes plus à l'ensemble de notre réponse à la COVID. J'étais présente lors de cette réunion du Comité. La ministre Qualtrough faisait référence à la Prestation canadienne d'urgence, que nous avons mise en place en quelques jours. Nous n'avons pas pu faire sur-le-champ l'analyse comparative entre les sexes plus officielle de cette mesure particulière, mais vous pouvez être certaine que nous l'avons faite dès que ce fut possible. Notre grande priorité était de fournir ces prestations aux gens afin qu'ils puissent suivre les consignes de santé publique et rester en sécurité, sans avoir à se soucier de la façon dont ils allaient mettre du pain sur la table et un toit au-dessus de leur tête.

Nous sommes tous d'accord pour dire que la pauvreté est sexiste et que la PCU aurait aidé les femmes de manière disproportionnée...

Mme Jag Sahota: Madame Monsef, puisque vous ne répondez pas vraiment à ma première question, je vais passer à la question suivante.

Le premier ministre vous a confié le mandat de veiller à ce que toutes les propositions du Cabinet soient soumises à l'analyse comparative entre les sexes plus. Les femmes canadiennes en ont assez des discours incessants de ce gouvernement et de son inaction. À cause de votre inaction, vous avez mis ces deux femmes en danger. Vous n'avez pas fait votre travail.

Madame la ministre, nous examinons aujourd'hui les prévisions budgétaires de votre ministère. Pourquoi devrions-nous les approuver alors que vous laissez constamment tomber les femmes canadiennes?

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, je ne suis pas du tout d'accord avec la prémisse de cette question.

S'il est vrai que la violence sexiste est beaucoup trop répandue dans ce pays, aucun gouvernement n'a fait autant que le nôtre pour fournir un soutien aux lignes de front, pour reconnaître son existence dans nos textes de loi et pour soutenir les organismes communautaires — et plus particulièrement les organismes racisés et autochtones — dans leurs efforts pour prévenir et combattre cette violence.

Si mon honorable collègue veut voter contre le financement de la lutte contre la traite des personnes ou contre le financement des organismes LGBTQ2 ou contre le financement des femmes qui travaillent aux premières lignes de la pandémie de l'ombre...

La présidente: Je suis désolée, mais le temps est écoulé. Nous allons maintenant passer à M. Serré.

[Français]

Vous avez la parole pour six minutes.

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je vous remercie, madame la ministre, de votre témoignage et de tout le travail que vous faites partout au pays pour soutenir les femmes et les organisations, surtout en ces temps très difficiles de pandémie.

Je veux également remercier toutes les organisations, le personnel, les bénévoles qui appuient les organisations des femmes, telles que le Centre Horizon pour femmes de Nipissing Ouest dans ma circonscription, Nickel Belt, le Centre Victoria pour femmes du Grand Sudbury. Ils m'ont tous dit qu'ils appréciaient grandement le niveau de financement additionnel que nous avons donné à cause de la COVID-19.

Je voudrais également souligner votre travail en ce qui a trait à la ruralité, entre autres. Je veux faire une mention spéciale de la députée Judith Erola, de la circonscription Nickel Belt, qui a été la première femme ministre responsable de la Condition féminine, en 1981. Alors, c'est incroyable que ce soit la première femme. Il y avait quatre femmes députées dans le temps.

Voici ma question, madame la ministre. En ce qui a trait au Fonds de réponse et de relance féministes, quelle est la différence entre ce fonds et celui que l'on obtient normalement avec des appels d'offres?

• (1115)

L'hon. Maryam Monsef: Je vous remercie, monsieur Serré, de votre leadership et pour votre travail acharné.

[Traduction]

Député Serré, je sais que cela a été une période difficile pour vous et votre équipe, et malgré ces problèmes, vous avez aidé votre collectivité à se connecter à Internet haute vitesse et vous voilà en train de défendre la cause des femmes et l'égalité des sexes.

Le Fonds de réponse et de relance féministes de 100 millions de dollars dont vous parlez — et pour lequel nous continuons à encourager les demandes — est différent des fonds précédents en ce sens qu'il se concentre particulièrement sur les populations mal desservies, sur les populations sous-représentées et sur celles qui ont été les plus durement touchées par la COVID. Nous savons que les Noirs, les Autochtones, les personnes racisées, les habitants des régions rurales, les jeunes, les personnes âgées et les Canadiens LGBTQ2 sont les populations qui ont été les plus durement touchées par la COVID.

Ce fonds est également très souple en ce sens qu'à moins d'être une entité privée, vous êtes admissible au financement. L'idée est que si vous avez une solution pour assurer la santé et la sécurité des femmes et des personnes non binaires, si vous avez quelque chose à proposer pour améliorer la participation des femmes à la main-d'œuvre durant cette pandémie et dans l'avenir, et si vous croyez connaître des façons d'augmenter la représentation des femmes de tout milieu autour des tables de décision, nous voulons travailler avec vous et nous vous encourageons à postuler. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 24 mars.

M. Marc Serré: Merci, madame la ministre.

Les organismes locaux me parlent de la flexibilité que nous offrons désormais beaucoup de ces différents programmes et de la possibilité qu'ils ont de présenter des demandes. De plus, le fait de travailler en étroite collaboration avec la province — dans notre cas, l'Ontario — a vraiment été une bénédiction pour un grand nombre d'organismes locaux, alors je vous remercie du leadership dont vous avez fait preuve pour mobiliser tous les ordres de gouvernement à cet égard.

Madame la ministre, vous avez un double rôle. Vous êtes ministre des Femmes et de l'Égalité des genres, certes, mais vous êtes aussi ministre du Développement économique rural, ce qui constitue un lien vraiment intéressant et approprié avec votre comparution d'aujourd'hui. Nous avons une étude sur les répercussions qu'a la pandémie sur les femmes des régions rurales. Les témoins nous ont beaucoup parlé des problèmes en matière d'Internet et de services sociaux, et de la difficulté qui en découle d'assurer la sécurité des femmes dans les régions rurales du Canada.

Je veux vous donner l'occasion d'expliquer un peu plus le nouveau programme que nous avons lancé. Il s'agit d'un octroi historique — aucun gouvernement fédéral n'en a jamais fait de pareil — pour mettre sur pied un fonds pour la large bande universelle. Comment cela aidera-t-il les organismes et les organisations de femmes partout au Canada, surtout dans les régions rurales?

L'hon. Maryam Monsef: Je confirme que nos députés en milieu rural, comme vous et Mme Hutchings, ont joué un rôle crucial dans la création du Fonds pour la large bande universelle qui vise à connecter tous les foyers du dernier kilomètre qui ne bénéficient pas encore de ces services essentiels.

Nous avons lancé ce fonds le 9 novembre et, dans quelques jours, l'appel d'offres prendra fin. En raison des investissements que nous avons faits au cours du premier mandat, des dizaines de milliers de foyers avaient accès à Internet à la fin de 2020. Et, d'ici la fin de l'année, environ un quart de million de foyers bénéficieront de cette connexion haute vitesse. C'est au-delà de ce que le Fonds pour la large bande universelle permettra d'accomplir.

Ce fonds comporte un volet d'intervention rapide, comme nous l'appelons chaleureusement entre nous. Il vise à soutenir les projets qui peuvent aller de l'avant au cours de cette saison de la construction et se terminer d'ici la fin de l'année. On s'attend à ce que des dizaines de milliers de foyers puissent ainsi être connectés.

Madame la présidente, permettez-moi aussi de remercier ce comité pour son travail très important axé sur les femmes en milieu rural. Puisque nous avons décidé de mettre l'accent sur le « plus » dans le sigle ACS+, nous avons entre autres abordé l'ensemble de nos activités de lutte contre la COVID-19 sous l'angle de la ruralité. Ainsi, nous sommes davantage en mesure de comprendre la réalité des jeunes femmes et de leurs aînées dans les collectivités rurales.

J'invite donc expressément le Comité dans la poursuite de ses travaux importants à tenir compte de l'importance de l'éducation préscolaire et des services de garde, et plus particulièrement de la difficulté à répondre aux besoins uniques des collectivités rurales au pays. Comme l'ont dit le premier ministre et la vice-première ministre, le service universel de garderie et d'éducation préscolaire est une priorité du gouvernement.

Je sais que ce comité se soucie de ce que vivent les femmes en milieu rural. Nous devons éviter que les erreurs du passé se ré-

pètent. Les femmes en milieu rural, plus particulièrement les mères de famille, ont été les dernières à se remettre des ravages économiques de la pandémie au cours de la dernière année.

• (1120)

[Français]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Serré.

Madame Larouche, vous disposez de six minutes.

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci, madame la présidente.

Je remercie beaucoup la ministre et les autres témoins d'être avec nous aujourd'hui pour parler des investissements qui viendront peut-être en aide aux femmes. C'est du moins ce que nous souhaitons.

Pendant la pandémie, plus de femmes ont perdu leur emploi, notamment parce qu'elles occupaient des emplois à statut précaire. Elles ont aussi perdu leur emploi parce qu'elles devaient faire le choix de rentrer à la maison pour s'occuper de leur famille. Ce sont des réalités que nous avons observées pendant la pandémie.

Il y a aussi toute la question de la violence. Près de 10 % des femmes craignaient être victimes de violence à la maison pendant la pandémie. Au Québec, en deux mois, il y a eu cinq féminicides. Déjà cinq femmes sont mortes. Je le dis parce que ce chiffre fait mal. C'est inacceptable, en 2021.

Vous avez également parlé des femmes âgées. Elles se sont retrouvées à la maison isolées et seules. Elles n'ont peut-être pas perdu leur emploi, mais elles ont subi de plein fouet la hausse des prix du panier d'épicerie, du loyer et des taxes de la COVID-19. Tous les coûts ont augmenté pour ces femmes âgées, qui n'ont pas pour autant vu leur pouvoir d'achat augmenter. Elles ont eu à faire des choix difficiles à la fin du mois: se loger, se nourrir ou prendre un médicament.

Vous avez aussi mentionné le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, il y a 50 ans. Déjà, on parlait de l'importance de l'équité salariale pour les femmes et de l'importance d'y arriver. Une loi a été votée au Parlement. Nous avons hâte que les femmes puissent vivre cette équité. Nous avons hâte que le gouvernement donne l'exemple.

Ce sont quelques dossiers seulement qui ont été mis en avant par la pandémie.

J'aimerais revenir aux crédits supplémentaires. Il faut des sommes d'argent afin de venir en aide aux femmes. Un élément de cette analyse saute aux yeux dans cette analyse, soit le fait que 8,7 millions de dollars prévus pour les femmes n'ont pas été dépensés avant la fin de l'année dernière, soit entre mars et décembre 2020. On reporte donc ce montant aux crédits.

Pourquoi n'avons-nous pas été capables de dépenser ces 8,7 millions de dollars?

Il me semble que les besoins étaient là. Le Québec aurait peut-être su quoi en faire, notamment dans les cas de violence conjugale.

[Traduction]

L'hon. Maryam Monsef: Merci, madame Larouche.

Je tiens à souligner que les Québécois ont été particulièrement touchés par la pandémie, puisque la moitié des décès dus à la COVID-19 sont survenus au Québec, où les proches sont en deuil. Vous avez absolument...

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Madame la présidente, nous n'avons pas d'interprétation.

La ministre peut-elle remonter son microphone?

[Traduction]

L'hon. Maryam Monsef: Veuillez m'excuser. Permettez-moi de reprendre depuis le début.

Madame Larouche, je souhaite reconnaître le deuil que vivent les Québécois. Plus de la moitié des décès dus à la COVID-19 au Canada sont survenus au Québec. Tout le pays vit ce deuil avec vous.

Vous avez également raison de dire que la violence a augmenté et que notre partenariat avec le gouvernement du Québec s'avère crucial à l'offre de soutien aux organismes de première ligne. Quelque 17,46 millions de dollars de l'aide d'urgence face à la COVID-19 visent expressément la lutte contre la violence fondée sur le sexe et ont été versés directement au gouvernement du Québec, qui les a ensuite remis aux organismes de première ligne. Nous effectuons ce travail.

Vous avez également mentionné nos aînés et ce qu'ils subissent. L'augmentation de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti contribue à soutenir nos aînés. Nous avons également comme priorité de soutenir les organismes communautaires de première ligne afin de mieux aider nos aînés.

Vous souhaitez obtenir des renseignements sur le financement que mon équipe a déployé en première ligne. Si vous me le permettez, je vais demander à ma merveilleuse sous-ministre, Guylaine Roy, de répondre à ce volet de votre question.

• (1125)

[Français]

Mme Guylaine F. Roy (sous-ministre, ministère des Femmes et de l'Égalité des genres): Merci, madame la ministre.

Je vous remercie, madame la députée Larouche.

Vous avez posé une question sur le Budget supplémentaire des dépenses (C), et cherchiez à savoir pourquoi un montant de 8,7 millions de dollars semblait ne pas avoir été dépensé. Qu'est-il arrivé?

Ma réponse est la suivante. À l'automne 2020, 50 millions de dollars supplémentaires ont été accordés...

[Traduction]

La présidente: Madame Larouche, nous allons revenir à vous, car l'écran est figé.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: C'est vraiment dommage, j'aurais voulu avoir sa réponse.

Mme Guylaine F. Roy: C'est une question technique, les fonds n'ont pas pu être dépensés avant le 31 décembre, tel que le requérait la loi. Nous avons conclu une entente avec le Québec après cette date. Nous nous assurons donc que, dans le vote, les 8,7 millions de dollars sont là pour le Québec. Comme le disait le ministre, pour le

Québec, un total de 17,46 millions de dollars a été accordé en fonds d'urgence.

Mme Andréanne Larouche: C'est donc simplement parce qu'il n'y avait pas eu d'entente avec le Québec avant le 31 décembre.

Mme Guylaine F. Roy: Exactement, parce que la loi requérait qu'on dépense les fonds avant le 31 décembre. C'est une question technique, mais l'argent est là pour le Québec.

Mme Andréanne Larouche: D'accord.

Dans le Budget principal des dépenses, il est évident que le montant...

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée. Votre temps est écoulé.

La parole est maintenant à Mme Mathysen pendant six minutes.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Je déplore seulement que les problèmes techniques m'aient fait perdre un peu de temps.

[Traduction]

La présidente: Oui.

Nous passons maintenant à Mme Mathysen pendant six minutes.

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NDP): Merci.

Madame la ministre, toujours dans votre lettre de mandat, on peut lire que le premier ministre s'attend à ce que « vous apportiez des changements systémiques qui favorisent une société plus juste et plus productive pour les femmes en améliorant la qualité de vie, en faisant la promotion du leadership et en luttant contre la violence fondée sur le sexe ».

Pensez-vous que c'est votre rôle en tant que ministre de remédier à ces obstacles systémiques auxquels les femmes font face quand elles veulent se faire entendre, quand elles veulent qu'on les croie et qu'on leur fasse confiance alors qu'elles affirment faire l'objet de violence fondée sur le sexe, même au sein de nos forces armées, et même quand un membre du Cabinet fait fi de leur déclaration?

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, nous sommes tous responsables de veiller à ce que les survivantes soient entendues et à ce qu'elles obtiennent le soutien nécessaire quand elles ont le courage de se manifester. Je prends ma responsabilité au sérieux, soyez-en certaine. J'ai également la chance de pouvoir compter sur d'autres personnes autour de la table qui ne me laissent pas porter ce fardeau seule. Nous sommes tous responsables.

Ma collègue a fait référence aux forces armées et aux allégations troublantes qui continuent de surgir. Si vous me le permettez, madame la présidente, j'aimerais remercier chaque survivante qui a eu le courage de transmettre son histoire. Ces personnes qui osent parler ont la capacité de donner du courage à celles qui souffrent en silence.

Le gouvernement est déterminé à améliorer le processus afin que les règles de confidentialité au sein de ces organisations ou le manque de confiance envers elles n'empêchent pas d'autres victimes de se manifester, mais aussi à créer un environnement, des institutions ou des milieux de travail où toutes les femmes et les personnes non binaires se sentent en sécurité et à leur place.

Mme Lindsay Mathysen: Eh bien, voilà qui est intéressant, mais dans les faits, quand une femme a brisé le silence et estimé qu'elle devait être protégée par ces règles de confidentialité, elle n'a pas été écoutée. Sa plainte a été rejetée par le ministre.

J'espérais que vous puissiez nous l'expliquer. Selon vous, estimez-vous qu'il était approprié que le Bureau du Conseil privé, ou BCP, demande le nom de la plaignante à l'ombudsman, M. Walbourne?

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, je crois que cette description est erronée. Il y avait un processus en place pour protéger la vie privée et l'anonymat des victimes. Ce processus a été suivi, processus qui, nous le savons maintenant, doit être amélioré de façon importante. Vous avez entendu le premier ministre là-dessus. Vous avez également entendu le ministre de la Défense. C'est exactement ce que nous faisons. Ces institutions peuvent se montrer butées face au changement, mais le gouvernement s'est engagé à veiller à ce que toutes les survivantes se sentent écoutées et respectées et à ce qu'elles reçoivent les soins nécessaires.

J'espère que cette personne en particulier, dont nous ne connaissons pas le nom parce qu'elle souhaite demeurer anonyme, obtient le soutien et les soins dont elle a besoin et que toutes les survivantes chez qui la nature des allégations, les témoignages et la couverture médiatique ont déclenché un traumatisme bénéficient également de tout le soutien dont elles ont besoin.

• (1130)

Mme Lindsay Mathysen: Madame la ministre, cette plainte n'a pas été entendue et l'enquête n'a pas eu lieu, parce que, à l'époque, l'ombudsman a refusé de fournir le nom de la plaignante au BCP, qui souhaitait bel et bien l'obtenir. Estimez-vous que c'était approprié? Jugez-vous que l'on protège concrètement les victimes dans ce cas?

L'hon. Maryam Monsef: Il est évident, madame la présidente, que les processus en place sont loin d'être parfaits et que chaque fois qu'une survivante se manifeste, nous comprenons mieux leurs lacunes.

Comme vous l'avez entendu, chaque membre du gouvernement à qui on a posé des questions là-dessus... Nous nous engageons à mieux faire et à œuvrer tous ensemble à un avenir où personne n'aura à dire « moi aussi ». Nous œuvrons tous à un avenir où aucune victime ne craindra le système. Nous œuvrons tous à un avenir où les survivantes auront confiance dans le système et se sentiront à l'aise de communiquer leur nom et les détails de l'incident afin que justice soit rendue.

Mme Lindsay Mathysen: Ce que j'entends... En définitive, le ministre a refusé d'entendre toute plainte soumise par M. Walbourne. Vous dites qu'il respecte les processus, mais au bout du compte, ces processus comportent de graves problèmes.

Est-ce que votre ministère participe aux efforts de rectification en s'inspirant des recommandations du rapport Deschamps? Est-ce que votre portefeuille ministériel cherche activement à adopter le changement que vous dites si nécessaire au sein du ministère de la Défense nationale?

L'hon. Maryam Monsef: Nous le faisons, absolument. Comme vous le savez, madame la présidente, nous travaillons sur le plan d'action national visant à lutter contre la violence fondée sur le sexe. Le ministère de la Défense nationale demeure un partenaire fiable dans la prochaine étape de l'intervention du gouvernement en matière de violence fondée sur le sexe au sein des forces armées,

mais nous accélérons la mise en œuvre de certaines mesures et allons également travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Défense nationale dans le cadre d'une approche pangouvernementale pour veiller à l'amélioration des processus.

Nous pouvons faire mieux. Les femmes qui portent l'uniforme méritent mieux. Il suffit de voir ce qu'elles font dans les établissements de soins de longue durée, de voir ce qu'elles font en première ligne dans la lutte contre la COVID-19 et dans la distribution des vaccins. Elles exercent des professions nobles et tout Canadien qui se joint aux forces armées mérite d'être respecté et en sécurité, et nous nous engageons à créer les conditions en ce sens.

Mme Lindsay Mathysen: Donc...

La présidente: Très bien. Passons maintenant à la deuxième série de questions.

La parole est à Mme Shin pendant cinq minutes.

Mme Nelly Shin (Port Moody—Coquitlam, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci d'être parmi nous, madame la ministre. J'apprécie votre volonté d'écouter nos questions.

Madame la ministre, dans la lettre de mandat que vous a remise le premier ministre, il vous demande d'« aller de l'avant avec l'élaboration d'un plan d'action national visant à lutter contre la violence fondée sur le sexe, en veillant à ce que toute personne confrontée à la violence fondée sur le sexe ait un accès rapide et fiable à la protection et aux services ». Comme vous le savez, la pandémie a aggravé les lacunes préexistantes en matière d'aide aux femmes. En raison des confinements, les femmes victimes de violence familiale ont de la difficulté à fuir. Le confinement provoqué par la pandémie dure depuis un an. En quoi les Canadiennes sont-elles plus en sécurité aujourd'hui qu'il y a un an?

Et sur ce point, j'aimerais également savoir si les femmes et filles autochtones sont davantage en sécurité aujourd'hui qu'il y a un an. Vous n'avez publié aucun plan d'action dans la foulée du rapport. Je vous ai posé la question dans le cadre d'une séance du Comité en juillet dernier. En quoi sont-elles plus en sécurité aujourd'hui? Quel processus avez-vous lancé en réaction à ce rapport?

En outre, je suis actuellement préoccupée par la culture de la manipulation des femmes par détournement cognitif, ce qui est loin de me plaire. Je sais que nous voulons contrer cette culture, mais quand je vois le ministre de la Défense baisser les bras et le gouvernement le protéger, voilà qui m'indique que le traumatisme de ces femmes est pour ainsi dire invisible. Vous pouvez dire de bien belles choses et témoigner verbalement de votre solidarité, mais il n'y a pas de gestes concrets... Puis il y a ces cas d'agression sexuelle dans le cadre de la quarantaine à l'hôtel.

On n'y est pas en sécurité en ce moment. Il faut une plus grande sécurité. Est-ce que la ministre s'engage sur ces points et peut nous dire aujourd'hui ce qui a concrètement été fait pour veiller à ce que le Canada soit un pays plus sûr pour les femmes un an après le confinement?

• (1135)

L'hon. Maryam Monsef: Madame Shin, je partage votre frustration et je vous assure que davantage a été fait pour assurer une plus grande sécurité et un plus grand soutien aux Canadiennes au cours des cinq dernières années qu'au cours des dernières décennies. En fait, rien de cette ampleur n'a été fait depuis l'adoption de la Charte des droits et libertés. Si l'on tient compte strictement de mon ministère et non de l'ensemble du gouvernement, six millions de Canadiens ont reçu le soutien et les soins...

Mme Nelly Shin: Madame la ministre, permettez-moi de vous interrompre, car j'ai déjà entendu cette réponse.

Je reconnais que vous êtes sensible à ces autres questions, mais il n'en demeure pas moins que les femmes sont traumatisées. Elles se font violer. On ne traite pas vraiment de cette réalité. Prenez l'exemple de la large bande et du manque de soutien en milieu rural. Le counselling se fait en ligne. Ces femmes en milieu rural ne peuvent même pas avoir accès à du counselling. Il s'agit de femmes traumatisées.

J'aimerais vous proposer un défi, entre femmes: comment comptez-vous aider ces femmes, qui sont les plus vulnérables, qui subissent des violences physiques et sexuelles, à obtenir le soutien dont elles ont besoin? Je crois que vous serez d'accord pour dire qu'il est très important qu'elles obtiennent ce soutien.

L'hon. Maryam Monsef: Tout à fait. Je crois que les quelque 2 000 organismes que nous finançons dans les collectivités rurales, les communautés autochtones et les centres urbains pour les femmes racisées, les femmes autochtones, les femmes noires et les femmes handicapées sont de véritables bouées de sauvetage. Au cours de la pandémie, je peux dire que près d'un million de femmes et d'enfants en détresse ont pu trouver du soutien.

Ce soutien était là parce que le gouvernement a communiqué avec ses partenaires partout au pays. Ils nous ont répondu: « Donnez-nous les fonds et nous nous occuperons des personnes qui ont besoin de notre aide. » C'est ce que nous avons fait. Nous leur avons confié ces fonds...

Mme Nelly Shin: Dans ce cas, madame la ministre, pourriez-vous demander à vos collègues de mettre un terme à ce fiasco qu'est la quarantaine à l'hôtel? Aucune autre femme ne devrait avoir peur de se rendre là et courir le risque d'y être agressée.

Pouvez-vous vous engager à cela? Toutes ces choses ne riment à rien si, au bout du compte, vous n'avez pas l'autorité nécessaire pour agir dans la situation actuelle.

L'hon. Maryam Monsef: Je ne dirais pas que le soutien offert à environ un million de femmes et d'enfants grâce aux investissements du gouvernement dans les organismes en première ligne ne rime à rien. Il s'est avéré une véritable bouée de sauvetage. Pour avoir séjourné dans un de ces endroits quand j'en ai eu besoin, je peux vous assurer que cela fait toute la différence.

Mme Nelly Shin: Je sais que cela fait une différence...

L'hon. Maryam Monsef: Nous allons faire plus. Nous allons faire plus.

Mme Nelly Shin: ... mais si ces femmes continuent d'avoir peur d'être agressées sexuellement et que cela se produit, et qu'il y a un ministre de la Défense qui continue d'étouffer ce type de choses, et un premier ministre qui continue de prendre sa défense, ce n'est pas bon pour notre pays.

Je souhaite très sincèrement que vous continuiez d'avoir la sagesse de traiter ces situations de sorte que tous se sentent en sécurité, et je vais prier en ce sens.

L'hon. Maryam Monsef: Madame Shin, il n'y a pas de camouflage. Au contraire, nous discutons ouvertement de la nécessité d'améliorer les processus. Nous transmettons ouvertement des données sur l'augmentation de la violence fondée sur le sexe. Nous travaillons actuellement sur un plan d'action national visant à lutter contre la violence fondée sur le sexe, qui ne peut aller de l'avant sans la collaboration des provinces et territoires.

Mme Nelly Shin: Un an s'est écoulé depuis le confinement et je ne crois pas que les femmes soient davantage en sécurité.

Nous lisons ces choses dans les manchettes et nous avons adopté...

La présidente: Je suis désolée, mais votre temps est écoulé.

Nous accordons maintenant la parole à Mme Sidhu pour cinq minutes.

Mme Sonia Sidhu: Je vous remercie, madame la présidente.

Je vous remercie, madame la ministre, de témoigner aujourd'hui.

Je remercie également toutes les fonctionnaires de se joindre à nous aujourd'hui.

Madame la ministre, vous vous faites la championne de la relance féministe au Cabinet avec des initiatives comme le Fonds de réponse et de relance féministes.

Récemment, CARE International a annoncé que le Canada est le pays ayant le plan de lutte contre la COVID-19 le mieux adapté aux questions de genre. Des félicitations sont donc de mise pour vous et votre équipe.

Madame la ministre, cette semaine, vous avez tenu le Sommet sur la réponse et la relance féministes du Canada, auquel ont participé des spécialistes des quatre coins du pays, notamment des femmes ayant déjà comparu devant notre comité. J'ai participé à une séance intéressante portant sur l'économie des soins.

Madame la ministre Monsef, pouvez-vous nous indiquer ce que vous entendez de la part des spécialistes? Pouvez-vous nous expliquer comment nous soutenons nos soignantes, particulièrement les femmes marginalisées qui prodiguent des soins aux Canadiens et aux Canadiennes?

L'hon. Maryam Monsef: Je vous remercie beaucoup, madame Sidhu.

Je vous félicite pour le vote tenu à la Chambre des communes hier à propos de votre projet de loi d'initiative parlementaire sur le cadre en matière de diabète. Je sais que vous travaillez à ce dossier depuis le début de votre mandat de députée. Vos électeurs sont brillants de vous avoir envoyée au Parlement. Ce travail aura une incidence considérable.

Vous avez raison. Le sommet comportait de nombreuses séances, notamment une sur l'économie des soins, au sein de laquelle travaillent des femmes qui s'occupent de l'apprentissage et de la garde de jeunes enfants, ainsi que des aides aux bénéficiaires qui s'occupent de personnes handicapées et aux besoins spéciaux dans les résidences de groupe, par exemple.

Il se trouve que toute notre économie repose fondamentalement sur ces soins principalement prodigués par des femmes.

Madame Sidhu, vous êtes originaire de Brampton et vous savez aussi que la COVID a pesé de manière disproportionnée sur les épaules des femmes racialisées. Nous avons vu hier les statistiques montrant qu'un plus grand nombre d'entre elles sont mortes des suites de la COVID.

Cela signifie que dans les centres de soins de longue durée, nous devrions instaurer des normes et respecter la valeur du travail habituellement effectué par des femmes. Entretemps, notre gouvernement soutient les provinces et les territoires en leur versant quelque 3 milliards de dollars pour le supplément salarial destiné au personnel soignant essentiel à notre capacité de lutte contre le COVID.

S'il est un sujet dont notre société doit discuter — outre celui de la violence fondée sur le sexe et de la culture qui crée les conditions qui rendent un grand nombre de femmes vulnérables, comme Mme Shin et d'autres l'ont souligné —, c'est celui de la véritable valeur du travail de soins dans notre société. Si tant de femmes accomplissent une si large part du travail non rémunéré, si tant de femmes restent à la maison parce qu'elles n'ont pas accès à des services de garde de qualité, alors notre économie ne reviendra pas en force.

Outre le fait que nous devons mieux respecter les soignants et veiller à instaurer des cadres et des normes pour que les centres de soins de longue durée soient plus sécuritaires pour le personnel et les résidents, nous devons offrir des services universels d'apprentissage et de garde de jeunes enfants, à défaut de quoi le rendement de notre économie sera loin d'être idéal. Les Canadiens et les Canadiennes peuvent faire mieux.

Nous avons vu que le Québec s'est doté d'un modèle qui fonctionne. Les femmes retournent au travail et contribuent à rendre l'économie plus productive. C'est certainement une voie intéressante à explorer pour les femmes et le gouvernement, de concert avec les provinces et les territoires, bien entendu.

● (1140)

Mme Sonia Sidhu: Je vous remercie.

Tout au long de l'année, l'ombre de la pandémie a constitué un sujet de préoccupation et de discussion communes. Dans ma région, soit celle de Peel, la police a constaté, au cours de la pandémie, un accroissement du nombre d'appels reçus pour intervenir dans des affaires de violence familiale et fondée sur le sexe.

Le premier ministre et vous-même avez annoncé un soutien de 50 millions de dollars à l'appui d'organismes qui aident les femmes et les familles qui fuient la violence. Plus tard, à l'automne, vous avez annoncé des fonds supplémentaires de 50 millions de dollars.

Madame la ministre, pouvez-vous nous expliquer quelle part de ce montant de 100 millions de dollars visant à offrir de l'aide en temps de pandémie les organismes ont-ils reçue? Combien d'organismes en recevront?

La présidente: Vous disposez de 20 secondes.

L'hon. Maryam Monsef: Oui. En excluant le Québec, nous avons modifié dans plus de 1 000 cas les ententes de contribution nous liant à des organisations pour qu'elles disposent d'une souplesse accrue. Au Québec, dans le cadre du premier versement, nous en avons soutenu environ 200 et entendons en aider tout autant lors du prochain volet.

La présidente: Votre temps est écoulé.

[Français]

Madame Larouche, je vais vous accorder 30 secondes supplémentaires en raison des difficultés techniques que vous avez éprouvées.

Vous disposez donc de trois minutes.

Mme Andréanne Larouche: Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je vais reprendre la question que j'allais poser à la ministre lorsque ma première intervention a été interrompue.

Je continue dans cet esprit d'analyse. Dans le Budget principal des dépenses, on voit que le montant accordé en 2021-2022 serait encore plus bas que celui accordé l'an dernier avant les crédits supplémentaires.

Pense-t-on vraiment, au ministère, que la crise ou la reprise féministe suscitera moins de ressources que l'an dernier? J'essaie de saisir ce chiffre.

Comment les fonds vont-ils être octroyés au Québec et dans les provinces pour les modalités? On sait que le Québec et les provinces gèrent déjà des programmes. Ils ont donc besoin de transferts. Comment les modalités de transfert des sommes vont-elles se faire?

Vous avez parlé du plan d'action national et avez dit que vous vouliez contrer la violence. Vous avez mentionné que vous aviez passé deux jours avec des femmes. Cela va-t-il prendre plus de fonds pour mettre ce plan en application? A-t-on une date prévue et des exemples de ces mesures? Ces mesures auraient-elles pu éviter des cas d'agression comme on en a vu dans l'armée ou pendant les quarantaines?

● (1145)

[Traduction]

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, ai-je le temps de répondre?

Notre entente avec le Québec fonctionne bien. Nous avons été enchantés d'apprendre que l'entente est enfin prête à être signée et que les organisations recevront du financement au titre de la prochaine phase de versements. Le Québec a fait savoir que pour l'instant, il agira à titre d'observateur dans le cadre du plan d'action national sur la violence fondée sur le sexe.

Madame Roy, peut-être voudriez-vous apporter un petit ajout?

[Français]

Mme Guylaine F. Roy: Je vous remercie, madame la ministre.

Si vous le voulez bien, j'aimerais répondre à la question de la députée Larouche en ce qui a trait aux dépenses principales comparées 2020-2021 à 2021-2022, et la raison pour laquelle il y a une diminution.

Si on compare les dépenses principales d'une année à l'autre, la diminution de 4,3 millions de dollars est principalement due à un fonds de commémoration pour le financement des femmes assassinées et disparues qui a expiré en 2020-2021. C'est la raison technique qui explique la diminution de 4,3 millions de dollars.

J'aimerais ajouter que, au sujet des ententes avec le Québec, nous avons des ententes de fonds d'urgence. Le Québec est responsable de distribuer les fonds.

[Traduction]

La présidente: C'est excellent.

Nous accorderons maintenant la parole à Mme Mathyssen pour deux minutes et demie.

Mme Lindsay Mathyssen: Je vous remercie, madame la présidente.

Votre gouvernement a beaucoup parlé de l'instauration d'un réseau national de garde d'enfants, mais dans tous ces palabres, ces allocutions et ces discours du Trône, les chiffres sont en bonne partie insuffisants.

Les principaux intervenants du secteur de la garde d'enfants ont réclamé un financement immédiat de 2,5 milliards de dollars, que votre gouvernement a accepté de fournir en adoptant une motion unanime à la Chambre. Les fonds se font toutefois encore attendre.

Le milieu demande également un financement de 10 milliards de dollars sur cinq ans, ainsi qu'une mesure législative visant à instaurer une loi sur la garde d'enfants universelle.

Par ailleurs, des témoins nous ont indiqué mardi que cela ne fera que continuer de créer une approche disparate sur le plan de la garde d'enfants.

Ce financement figurera-t-il dans le prochain budget?

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, je suis moi aussi impatiente de voir le prochain budget, lequel sera le premier à être déposé à la Chambre des communes par une femme occupant le poste de ministre des Finances.

Je dirais que la somme de 450 millions de dollars réservée à la formation des compétences et au perfectionnement de la main-d'œuvre dans le domaine de l'apprentissage et de la garde de jeunes enfants constitue un premier pas important vers l'édification d'un réseau fournissant des services de qualité accessibles et abordables.

Pour ce qui est de l'instauration d'un secrétariat au sein du gouvernement du Canada, vous comprendrez que nous avons principalement agi de concert avec les provinces et les territoires. Ce secrétariat permettra au gouvernement fédéral d'avoir la capacité de faire sa part.

Nous avons déjà créé plus de 40 000 places en garderie au Canada. Quand le premier ministre et la vice-première ministre affirment travailler sans relâche dans ce dossier, je prends ces paroles au sérieux, car jamais auparavant nous n'avons vu le secteur privé, les gouvernements et la population canadienne adhérer à l'idée d'un réseau universel d'apprentissage et de garde de jeunes enfants comme nous l'avons vu...

Mme Lindsay Mathyssen: Là où le bât blesse, cependant, c'est que tout cet argent qui constitue une première étape n'est pas suffisant et ne permet pas de faire le travail. Êtes-vous prêts à faire ce qu'il faut pour accomplir le travail et fournir tous les fonds réclamés par les principaux intervenants du secteur de la garde d'enfants?

L'hon. Maryam Monsef: Madame Mathyssen, nous collaborons très étroitement avec eux. Au Canada, il manque environ 15 000 employés dans ce secteur actuellement. Nous ne pouvons pas édifier un réseau sans les employés qui s'occupent des enfants, qui sont principalement des femmes. C'est donc une priorité.

Le ministre Hussen a aussi tenu une réunion fédérale-provinciale-territoriale avec ses homologues. J'ai eu la chance d'y participer, et les provinces...

La présidente: Je suis désolée, mais votre temps est écoulé.

Nous accordons maintenant la parole à Mme Sahota pour quatre minutes.

Mme Jag Sahota: Je vous remercie, madame la présidente.

Madame la ministre, je vais donner suite à la question que vous a posée ma collègue, Mme Shin. Voici quelques statistiques.

Au Canada, une femme ou fille sur trois sera victime de violence fondée sur le sexe au cours de sa vie. Cela fait 6 373 323 femmes et filles.

Lors de votre dernière comparution devant le Comité, alors que vous avez témoigné au sujet du Budget principal des dépenses, vous avez refusé de répondre à ma question et de dire quand le gouvernement adopterait un plan d'action national contre la violence fondée sur le sexe. Nos alliés, comme l'Australie, la Belgique, la Finlande, la France, la Norvège et le Royaume-Uni, ont tous élaboré de tels plans, travaillant déjà à la deuxième ou à la troisième version dans certains cas.

Vous avez fourni bien des réponses vagues, mais ces réponses ne règlent pas les problèmes. Ce sont les actions qui le font, et vous n'avez pas de plan d'action national. Vous restez assise là à nous affirmer que vous protégez, défendez et soutenez les femmes, alors qu'il n'y a pas de plan d'action.

Pouvez-vous m'indiquer quand ce plan d'action sera élaboré et comment, sans plan d'action, vous protégez et soutenez les femmes?

• (1150)

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, la Stratégie fédérale pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe était la première en son genre; le Canada passe maintenant à la deuxième phase de son plan pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe avec un plan d'action national.

Lors de ma dernière comparution, j'ai indiqué au Comité que nous devons parler avec nos homologues provinciaux et territoriaux. Nous l'avons fait et nous allons de l'avant. J'encourage ma collègue à consulter le compte rendu de cette réunion.

Quand nous avons présenté la Stratégie fédérale contre la violence fondée sur le sexe, le Parti conservateur du Canada a voté contre elle. J'espère que cette fois-ci, il appuiera les mesures que nous prenons pour assurer la sécurité de toutes les femmes.

Mme Jag Sahota: Madame la ministre, vous n'avez pas répondu à ma question, mais je passerai à la prochaine en espérant que vous y répondrez.

Avez les révélations fracassantes sur les inconduites sexuelles fréquentes aux échelons supérieurs de l'armée, combien de conversations avez-vous eues avec le ministre de la Défense nationale et le premier ministre sur le fait que le gouvernement abandonne les femmes qui ont choisi de porter l'uniforme pour servir leur pays? Quelles recommandations avez-vous formulées?

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, je pensais avoir répondu à la question précédente avec force détails. Si ma collègue souhaite obtenir plus de renseignements, je lui en fournirai volontiers.

Je peux lui assurer que j'échange régulièrement avec mes collègues au sujet du besoin d'améliorer les processus et la culture au sein de ces institutions afin que toutes les femmes puissent se sentir en sécurité et à leur place.

Mme Jag Sahota: Avez-vous lu le rapport intitulé *Les forces porteuses de changement: Pour une culture égalitaire envers les femmes dans les forces armées canadiennes*, que le Comité a publié en juin 2019 et examiné les recommandations que nous avons présentées au gouvernement?

L'hon. Maryam Monsef: Oui. C'est une chance immense que FEWO ait entrepris cette étude. Nous en avons pris connaissance en juin et en avons certainement approfondi l'étude.

Mme Jag Sahota: Madame la ministre, sur les conseils que vous et la sous-ministre Roy avez formulés lors de votre dernière comparution devant FEWO, nous avons recueilli les témoignages du directeur parlementaire du budget et de la ministre Tassi, la principale responsable de l'équité salariale. Le directeur parlementaire du budget était d'avis que le gouvernement aurait pu assurer l'équité salariale à un rythme plus rapide, ce à quoi la ministre s'est opposée lorsque nous l'avons interrogée.

Comment peut-on se fier à votre gouvernement pour qu'il défende les femmes de quelque manière que ce soit alors que vos collègues et le directeur parlementaire du budget ne sont même pas capables de s'entendre?

Je vous ferai également la faveur de vous rappeler que le gouvernement Harper n'est pas au pouvoir depuis plus de six ans.

La présidente: Votre temps est malheureusement écoulé.

Nous allons maintenant...

L'hon. Maryam Monsef: Madame la présidente, puis-je répondre brièvement à cette question?

La présidente: Veuillez y répondre très brièvement.

L'hon. Maryam Monsef: Le Parti conservateur du Canada a voté contre le projet de loi sur l'équité salariale.

La présidente: Je vous remercie.

Nous accordons maintenant la parole à Mme Zahid pour quatre minutes.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Je vous remercie, madame la présidente.

Je vous remercie, madame la ministre, de témoigner devant le Comité aujourd'hui et d'accomplir tout le travail que vous faites au nom de toutes les femmes. Nous vous sommes réellement reconnaissantes d'être notre porte-parole au Cabinet.

L'année 2020 et les 12 derniers mois ont été difficiles pour tous au Canada et dans le monde, mais particulièrement pour les femmes, qui ont ressenti les répercussions de la COVID-19 et vu leur vie bouleversée. Elles ont dû prendre soin de leurs parents et enseigner à leurs enfants tout en tentant de joindre les deux bouts.

Madame la ministre, pouvez-vous nous énumérer les mesures que le gouvernement a prises pour soutenir les Canadiens et particulièrement les Canadiennes au cours de la présente crise alors que nous préparons la relance? Pouvez-vous notamment nous expliquer pourquoi le Groupe de travail sur les femmes dans l'économie joue un rôle si crucial?

• (1155)

L'hon. Maryam Monsef: Je vous remercie beaucoup, madame Zahid, particulièrement pour le leadership dont vous faites preuve en qualité de présidente du comité de la citoyenneté et de l'immigration, dont le travail est très important pour le gouvernement et la prospérité économique de notre pays. Nous sommes heureuses que vous soyez à la table.

Pour ce qui est des mesures qui ont été mises en œuvre, il y a la Prestation canadienne d'urgence, la subvention salariale, les prêts accordés au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, le Fonds pour les femmes en entrepreneuriat, les modifications apportées à l'assurance-emploi qui ont porté à près de 50 % le nombre de femmes prestataires pour la toute première fois, les fonds de la Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dont nous avons parlé, le soutien offert pour augmenter le salaire de ceux et celles qui sont aux premières lignes de la lutte contre la pandémie, et les vaccins. Mon Dieu, il y a maintenant quatre vaccins, lesquels aideront les femmes qui s'occupent et se préoccupent de leurs êtres chers et faciliteront leur retour au travail. Ces mesures s'ajoutent au montant de 1,5 milliard de dollars que la ministre Qualtrough a annoncé. Ces fonds ont été et seront versés aux provinces et aux territoires à l'appui de la formation des compétences des femmes dans les secteurs les plus durement touchés. Ce sont là certaines des mesures que notre gouvernement a prises, en plus de recueillir des données sur le sexe non regroupées. Ces mesures joueront un rôle fondamental dans la relance de notre économie.

Le Groupe de travail sur les femmes dans l'économie que la ministre Freeland et la ministre Fortier ont annoncé est constitué de femmes qui prêtent leur large éventail d'expériences au processus de prise de décisions. Elles conseilleront le gouvernement, particulièrement les ministres responsables des finances, pour que la relance repose sur la compréhension la plus pratique et la plus complète possible de la manière dont les femmes s'en tirent au milieu de la pandémie, mais aussi de la manière dont nous pouvons les aider à se remettre sur pied. Comment pouvons-nous aider les femmes à obtenir des postes dans les centres d'apprentissage et de garde de jeunes enfants? Nous avons besoin de femmes dans ces centres. Peut-être pouvons-nous former les femmes touchées dans le secteur de l'accueil et qui ont perdu leur emploi pour devenir éducatrices en garderie. De plus, nous devons accroître le nombre de femmes dans les domaines des métiers, des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, des domaines où les salaires sont élevés et où sévissent d'importantes pénuries de main-d'œuvre.

Malgré toutes les manières dont les femmes ont été durement touchées par la COVID, les femmes, les filles et tous les Canadiens ont devant eux des occasions formidables. Avec au pouvoir un gouvernement féministe qui écoute la voix des diverses femmes, les femmes vont bien s'en sortir, mais il faut que nous travaillions tous ensemble pour, avant toute chose, vaincre le virus et veiller à ce que tout le monde qui souhaite être vacciné le soit.

Mme Salma Zahid: Je vous remercie, madame la ministre.

La présidente: Je vous remercie beaucoup, madame la ministre, d'avoir témoigné devant le Comité aujourd'hui.

Nous devons examiner plusieurs motions pour affaires courantes afin d'adopter le Budget supplémentaire des dépenses et le Budget principal des dépenses. Je vais maintenant vous les lire.

MINISTÈRE DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

Crédit 5c — Subventions et contributions.....8 700 000 \$

(Le crédit 5c est adopté.)

Ferai-je rapport du Budget supplémentaire des dépenses (C) de 2020-2021 à la Chambre?

Des députées: Oui.

La présidente: En ce qui concerne maintenant le Budget principal des dépenses, le crédit 1 totalisant 45 345 445 \$ sous la rubrique Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres est-il adopté?

Mme Jag Sahota: Pouvons-nous tenir un vote par appel nominal à ce sujet?

La présidente: Oui.

MINISTÈRE DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

Crédit 1 — Dépenses de fonctionnement.....45 345 445 \$

Crédit 5 — Subventions et contributions.....75 544 022 \$

(Le crédit 1 est adopté par 10 voix contre 0.)

(Le crédit 5 est adopté par 10 voix contre 0.)

Ferai-je rapport du Budget principal des dépenses de 2021-2022 à la Chambre?

Vous avez la parole, madame Sahota.

• (1200)

Mme Jag Sahota: Je voudrais un vote par appel nominal, s'il vous plaît.

La présidente: Bien sûr.

(La motion est adoptée par 10 voix contre 0.)

Nous allons maintenant passer aux travaux du Comité. Vous devez donc vous déconnecter et vous connecter à la séance à huis clos. Je vous verrai de l'autre côté.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>